

CHSCT du 14 septembre 2020

En ouverture de séance et dans un exercice délicat de modestie et « d'objectivité » le président a défendu sa politique de gestion de la crise et la réactivité de la Direction locale par rapport aux décisions à prendre pour le 1 septembre (message du 20 août du DDFIP).

Sont compris dans le lot la préconisation sur le télétravail et les assistants des personnes santé fragile.

Il a également évoqué la possibilité de faire sa propre « jurisprudence » locale. Mais avec des réserves.

Ce CHSCT est un peu particulier dans la teneur car il sera fait lecture de plusieurs indicateurs très critiques pour les encadrants (tous niveaux confondus, y compris directionnel) voir point 2.

Concernant la reconnaissance (voir les points ci-dessous il a émis comme piste de reconnaissance plutôt que des primes ne dépendant pas de son ressort, d'autres modalités comme la reconnaissance verbale ou écrite du DG !!!!

Il a également avancé le contenu du futur collège des chefs de services du 17. Entre autre thème la problématique managériale.... Faut-il aller vers l'horizontalité décisionnelle ?

Les doubles écrans : Pb du double écran car avec les nouveaux écrans il n'y a pas 2 accès. Achat d'adaptateur par la logistique.

1) Approbation des PV des mois de juin et juillet (19-6 et 2/7) pour avis

Malgré des délais relecture un peu court FO approuve les PV car fidèles dans l'ensemble aux propos tenus.

Unanimité pour :

2) Présentation du PCA et test covid

Nous avons appris que tous les agents avant été recensés sur les points suivants :recensement des agents, numéros de téléphones et de leurs compétences.

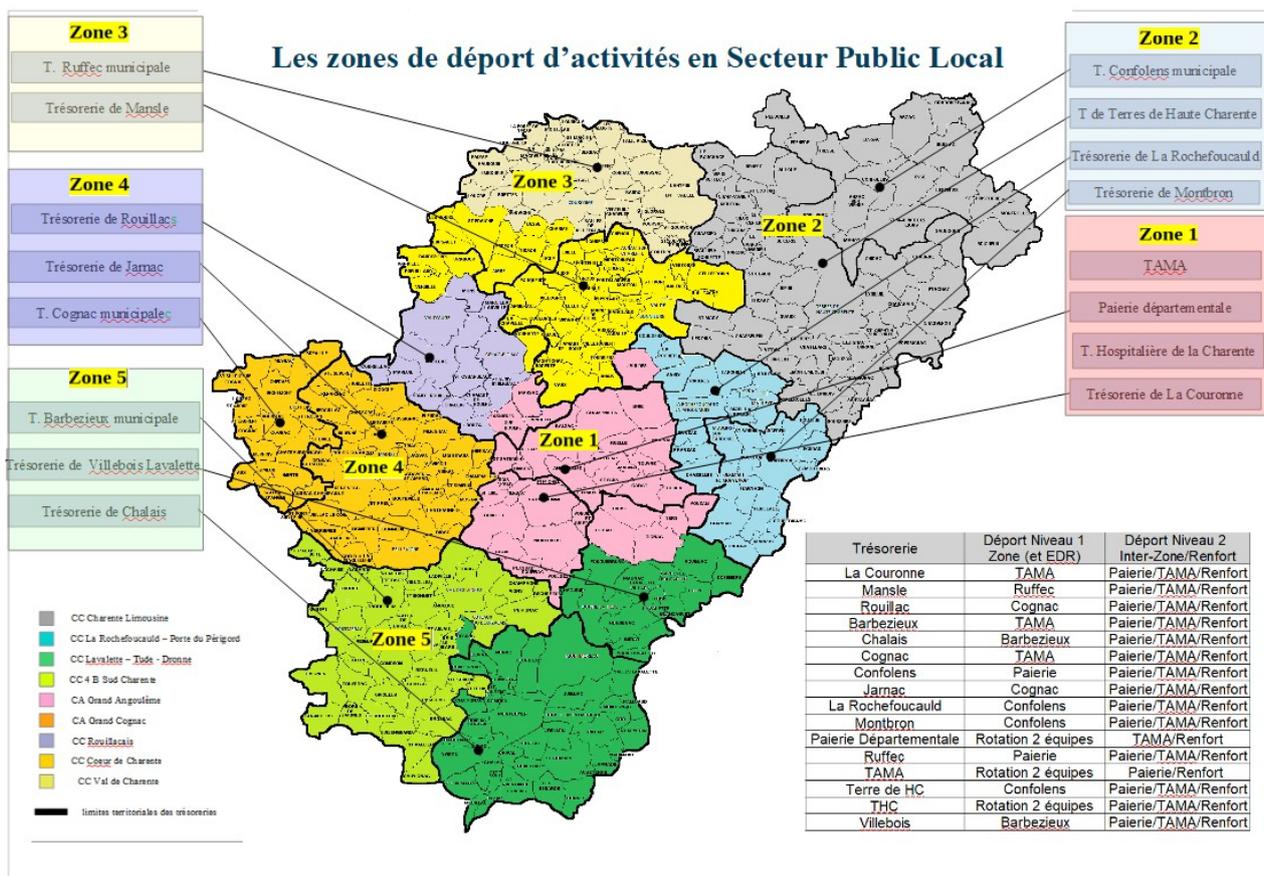
Ce dernier point à fait l'objet de débats car quelles sont les compétences qui auront été retenues ? Celles mentionné dans les missions prioritaire PCA (a savoir 2 ou 3 missions essentielles) ou de façon exhaustive. La question se pose donc de savoir si les chefs de services ou les chefs de postes connaissent toutes les missions de leurs agents ? Vu comme certains services ou postes ont été dépeuplés on peut en douter ou alors si c'est intentionnel c'est proprement injustifiable. A FO nous sommes pour la reconnaissance de toutes les taches des agents et pas seulement celles recensées dans l'organigramme fonctionnel ou dans un PCA.

Cet exercice avait pour but de créer des services de déport (des « bases de repli » en quelque sorte permettant d'éviter la GRANDE CRISE).

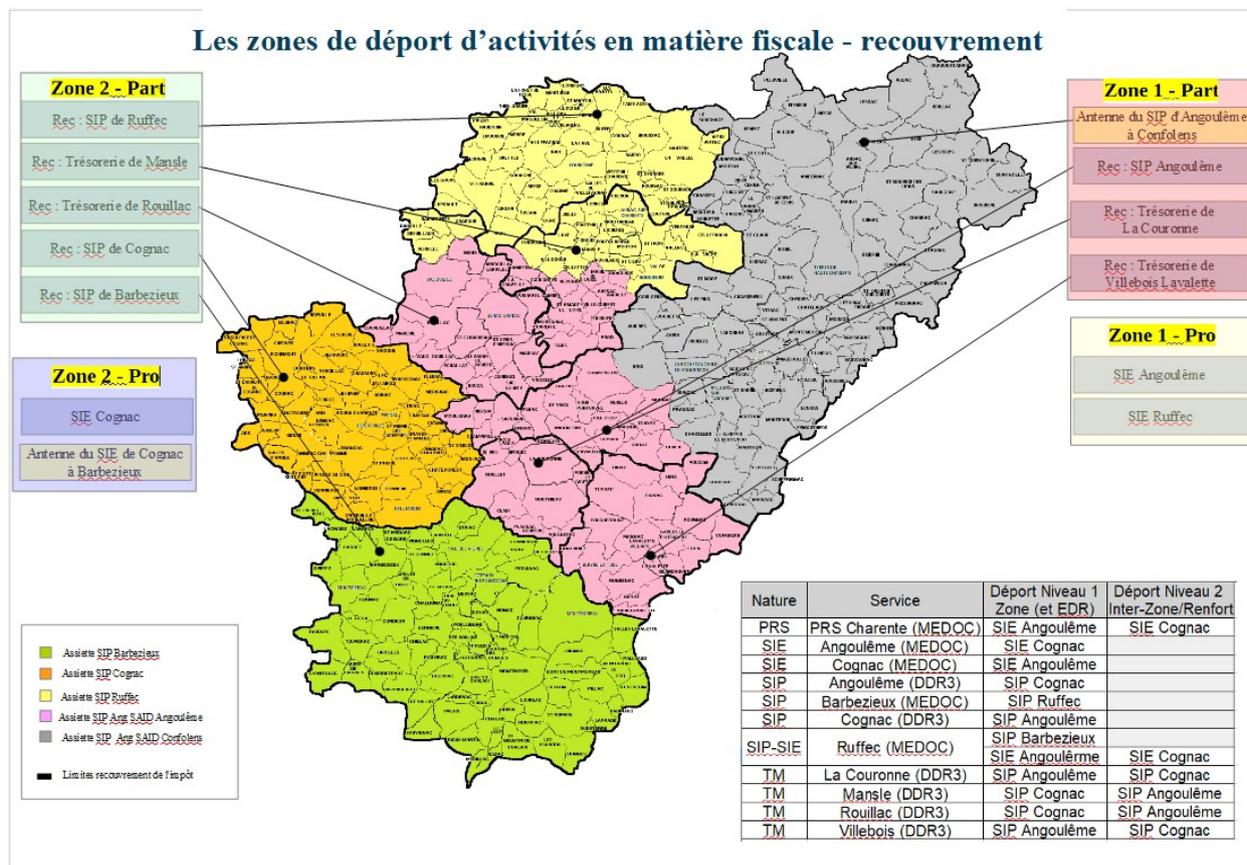
La direction a fait part du fait que l'information de ces postes de replis sur des applications essentielles (DDR3, MEDOC, ILIAD...) avait été communiqué aux agents par les chefs de services.

(merci de nous faire remonter tout problème à ce niveau si ce n'est pas le cas).

Coté SPL cela a été structuré sur les zones des futurs SGC ainsi Cognac devenant poste de repli pour Rouillac et Jarnac par exemple. Cognac étant elle-même supplée par la TAMA si besoin était puis, dans le pire des cas, par la paierie s'il ne restait plus personne nulle part.



Coté FISCALITE séparation medoc et ddr3



Ces points sont adaptables en fonction de l'évolution de la situation.

Le recensement des compétences devait en théorie se faire avec les équipes mais ...

3) Présentation du TBCVT 2019 (tableau de bord des conditions de vie au travail).

OBSERVATOIRE INTERNE 2019	DR-DDFiP – 3ème cat.	DDFiP Charente
L'ambiance de travail au sein du département * (plutôt mauvaise et très mauvaise)	45,00%	49,00%
La charge de travail (assez peu satisfait et pas du tout satisfait)	65,00%	68,00%
La pression temporelle et la complexité du travail * (agrégation des réponses souvent)	28,00%	29,00%
Les tensions avec le public * (agrégation des réponses souvent)	12,00%	10,00%
L'avenir au sein de la DGFIP (assez pessimiste et très pessimiste)	85,00%	86,00%

DUERP 2018-2019	DR-DDFiP – 3ème cat.	DDFiP Charente
Les rapports sociaux et relations de travail (soutien, conflits, reconnaissance, pilotage...)	13,36%	11,15%
Les exigences du travail (quantité, pression, complexité...)	37,47%	33,42%
L'autonomie et les marges de manoeuvre (participation, évolution des compétences...)	8,67%	5,81%
Les exigences émotionnelles (relations avec le public, peur au travail...)	18,83%	18,91%
L'insécurité de l'emploi et du travail (perspectives, soutenabilité du travail...)	12,78%	9,91%

TBVS 2019	DR-DDFiP – 3ème cat.	DDFiP Charente
Taux de couverture des effectifs (ratio)	1,00	1,0
Nombre de périodes de congés de maladie de courte durée (ratio)	0,93	0,7
Nombre de jours CA/ARTT mis en CET par agent (ratio)	0,99	0,8
Nombre d'écroulements des horaires variables (ratio)	0,97	1,0
Volume horaire des écroulements (ratio)	0,76	0,7

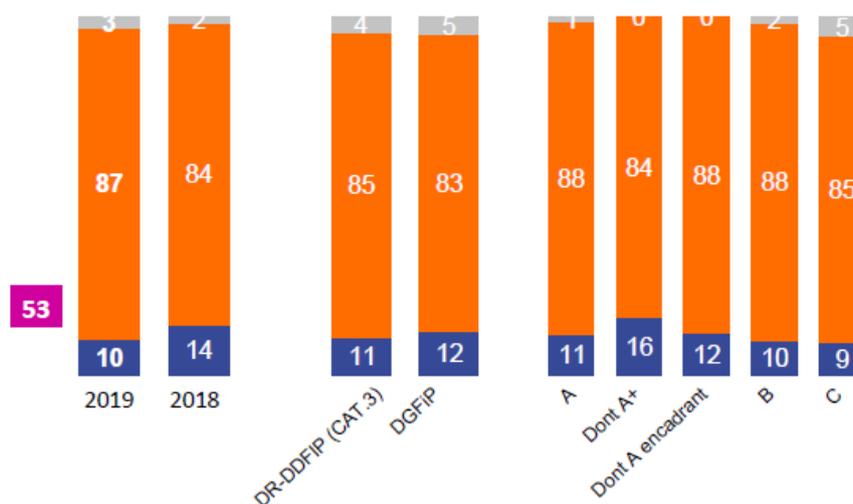
Question des ratios sur le tbvs. Réponse. Il s'agit d'une moyenne par rapport au national mais pas par rapport à la situation interne. Le TBVS 2019 n'est pas encore réalisé.

Remarque du Président : moins de problème pour l'accueil du public 10 % en Charente et 12 % en national.

Les ressentis pour l'évolution du travail et les réformes ne sont pas bons

Acteur / actrice des changements

Je me sens acteur / actrice des changements conduits au sein de ma Direction (%)

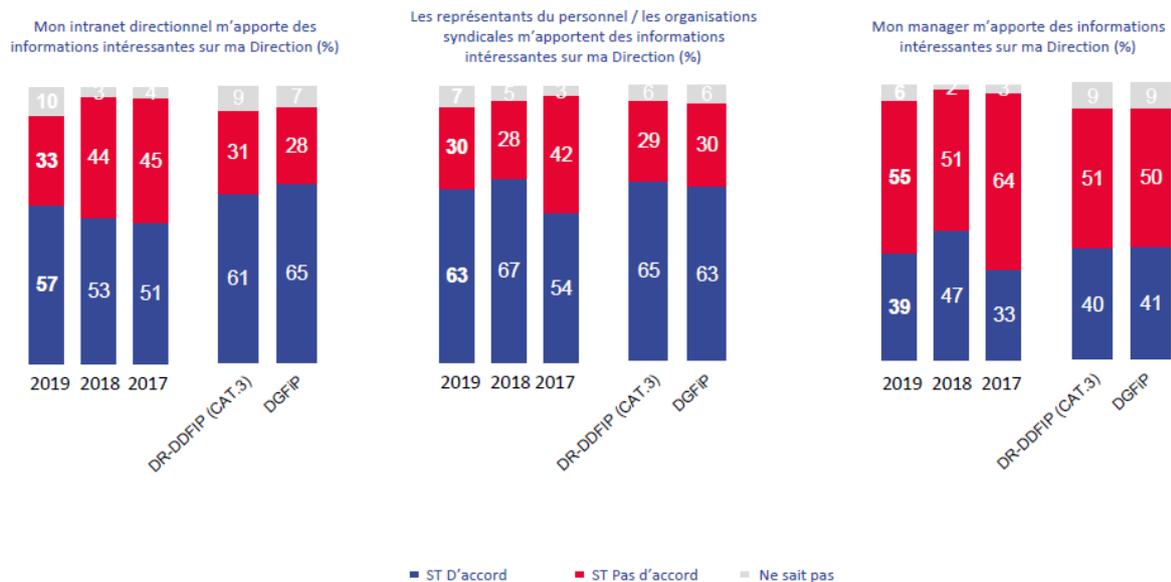


RED benchmark

■ ST D'accord ■ ST Pas d'accord ■ Ne sait pas

Nous avons soulevé que « problème de motivation » ne devait pas être confondu avec la perte de conscience professionnelle. De même nous avons noté un décalage entre les catégories sur les informations sur les réformes.

Sources d'information



12

Tous les indicateurs managériaux sont au rouge et en dégradation.

Séance de sensibilisation lancées par la centrale pour la conduite de changement.

Nous avons appris qu'un séminaire serait proposé aux cadres pour expliquer le changement et les réformes qui s'annoncent.

Pour FO il est essentiel de ne pas stigmatiser les cadres. Le management est avant tout une question de sensibilité et d'humanité. Pour parodier les Inconnues « il y a d'un côté les bons chasseurs et de l'autre les mauvais chasseurs... ce sont de bons chasseurs mais.. c'est pas pareil... ».

De même nous ne voyons pas l'intérêt d'un séminaire de propagande (oui nous osons utiliser ce mot) gouvernementale stigmatisant les agents et les encadrants....

La Direction Générale pense que si nous protestons contre les réformes c'est parce que le personnel encadrant n'a pas fait le job de convaincre « la base » de la sainte justesse de ces mesures. Les cadres devront donc sortir leurs blanches épées et pourfendre l'ignorance crasse des agents B et C. Vive le monde de demain.

Il nous a été donné en exemple la réforme du réseau et donc le NRP qui a suscité de fortes réactions (euphémisme) :

Il y a eu mise en place de groupe de travail mais avec réticence à y aller des agents ! Nous avons fait remarqué que c'était un peu fort de dire ça.

Pour ne pas polémiquer nous avons donné un exemple, repris par la suite par le Président sur la temporalité des changements (la note sort en général plusieurs mois après l'information ou ne celle-ci concerne pas la période courante d'ou décalage possible de perception entre les agents A,B,C).

La conduite du changement a soulevé la question du « qui délivre la parole de la DG », la direction locale ou les chefs de services. Doivent-ils être associés ou le message doit-il être portée par la seule direction ?

La question du RETEX : devait-il être obligatoire ?

A cette dernière question FO a demandé que le RETEX soit transmis. Ce qui a été fait.

4) installation PTGC (novembre) et TAMA (début janvier)

Plan adressé et réunion avec les chefs de service prévue.

Sur la question de la porte battante pour la TAMA. Malgré nos arguments la Direction est restée sur ses positions.

Réponse : Traditionnellement il n'y a pas de séparation entre les services à SOYAUX, sauf pour les services occupant tout un étage comme le SPF et l'hospitalière.

Question de l'accueil de la TAMA et des amendes

Le guichet de la direction perdure (encaisse et décaisse départemental : le seul à terme).

Les amendes resteraient-elles à la direction ? Demande de la TAMA pour le faire en mars plutôt qu'en janvier. AMD va disparaître et sera intégré dans rock SP ? Transférer la mission amende au PRS à l'étude ?

Problème de résonance pour un collègue handicapé à la TAMA. L'installation se fera et l'étude sera réalisée après installation.

Le PTGC : N'a pas émis de remarques particulières. Une attention sera portée sur le bureau réunissant les 2 cadres A de 17m²

Avis favorable des OS avec motion de vigilance sur le bureau.

Concernant la réinstallation TAMA. Compte tenu de l'avancement des propositions et des travaux les membres du CHSCT ne se prononcent pas car il n'a pas été tenu compte des accueils ni des archives ni des armoires et des amendes.

Modification de la salle des OS et de la formation professionnelle

Pas encore les éléments de calendrier car déplacement de la cloison sur sol amianté dans la salle des OS.

Avis favorable sous réserves des observations sur la luminosité, les serrures, les cloisons.

5) regroupement des services à Barbezieux (pour information)

calendrier des opérations de sécurisation (les volets du 2eme seront enlevés et refait puis reposés).

Deuxième quinzaine de septembre (à compter du 16/09/2020) :

- Réorganisation de l'antenne du SIE de Cognac et du SIP au 1^{er} étage :
 - déménagement du responsable et de l'adjoint du SIP vers les bureaux numérotés 7 et 6 ;
 - réinstallation des agents de l'antenne du SIE dans les bureaux n° 2 et 4 (à raison de 2 agents dans chaque pièce).
- Déménagement des agents du secteur d'assiette du SIP du deuxième au premier étage, vers le bureau numéroté 5.

Parallèlement, le tri et la destruction des archives de la trésorerie seront menés.

Semaine du 12 au 16/10/2020 :

- Déménagement de la trésorerie vers le centre de la rue de la Rochefoucauld, avant réalisation des travaux, avec la répartition suivante :
 - trésorier dans l'espace formé des futurs bureaux n° 11 et 12 ;
 - adjoint dans le bureau n° 3, au premier étage ;
 - 4 des 6 agents dans le bureau n° 8 ;
 - 2 agents dans le bureau n° 10.

Semaines du 19 au 30/10/2020 :

Les travaux seront menés dans cette période, avec le phasage suivant :

- retrait de la cloison interne du bureau vide du rez-de-chaussé (n° 1) ;
- relogement provisoire de 2 des agents de la trésorerie dans ce bureau ;
- clôture de l'espace formé des bureaux n° 9 à 12 pour réalisation des travaux et analyses d'air.

Pendant cette période, le comptable pourra utiliser le bureau de son adjoint si celui-ci est absent ou travailler à Chalais, dont il est également responsable par intérim.

Déménagement par des déménageurs mais quid des agents durant ce déménagement. ? Discussions avec les chefs de services. La direction a précisé qu'elle ne voyait pas d'objection à ce que le service ferme ce jour là et que les agents posent des congés s'ils le souhaitent.

Mme VIORNAY en tant que CDL sera basée à Barbezieux.

6) exécution budgétaire 2020 et utilisation des crédits

compte rendu du groupe de travail de début septembre

5000 euros de masque sur les 7000 alloués au covid.

Proposition de stores au 2eme à Soyaux pour le PTCG et la TAMA à hauteur de 11500 euros

Calendrier des travaux : fin novembre pour que ce soit fait

Les supports doubles écran pour le csb en attente car les plexiglas gênent leur installation. A Vérifier pour une pose différente.

Gestion des Risques Psycho-Sociaux : devis pour les séances de groupe en novembre. Une information sera bientôt communiqué à l'ensemble des agents.

A notre proposition d'avoir recours à un ou plusieurs psychologues pour des consultations individuelle il apparaît que cela est plus du ressort du CDAS qui a voté contre faute de budget. Nous allons cependant préparer le dossier au cas où l'an prochain la dotation CHSCT ne serait pas diminuée.

Les masques transparents sont arrivés et en cours de test

La distribution des masques chirurgicaux pour les personnes sensibles : 2 par jours et les agents gèrent leur stock.

Pour information les dépenses de remboursement de nourritures pour les personnes en présentiel ont représentées 56000 euros.

7) fiches de signalement

- Cognac, courrier fait à la personne.

- Accident de travail seulement 3 depuis le début de l'année.

8) QD

Le départ de M ROQUE et la fiche sur le jo du 11-9 : Pas de commentaire

Le télétravail-la discrimination source de conflit ? Libéralisation du télétravail non mais dans la limite des 3 jours pas d'objection. Coté ordinateur : pour l'instant 200 ordinateurs soit 40 %. Des commandes sont en court pour atteindre 60 %. Edito les ordinateurs ont bien été distribuer par la CID. Les personnels encadrants l'ont reçu en priorité.

Démétropolisation ? Pas de nouvelle à ce jour.

Formation pour les nouveaux membres du chsct : décommandé en avril et ? Pas de nouvelles dates de précu car pas prioritaire en ce moment.

Date du CTL mardi 3 novembre ? Edito : Finalement ce sera le 2

Les visites de service ?

Informations diverses ?

Rapport définitif d'inspection de Mme BLACQUART en cours (cognac)

Visite inspection technique de l'immeuble/ Cognac :

Réponse : c'est un petit Saux. Fo vous remercie pour cette précision. Les fenêtres sont à refaire, la chaudière sera à enlever car fonctionnant au fioul et il y a de l'amiante dans les dalles au sol.